

- Concertation pour éviter les répercussions négatives des attaques sur l'économie, et restauration de la confiance dans l'économie de la région, par l'adoption de mesures et de politiques propres à accentuer la croissance économique et à assurer un climat stable propice au commerce, à l'investissement, aux voyages et au tourisme.
7. Les dirigeants s'engagent aussi à collaborer pleinement pour faire en sorte que le terrorisme international ne perturbe pas les économies et les marchés, par un resserrement des communications et de la coopération entre les autorités financières et celles qui sont chargées des politiques économiques.

Le 21 octobre 2001